

JPP Immobilier
4 place Saint Roch 34000 Montpellier
tél : 04 67 54 10 33
mail : location@jppimmobilier.com

À RENVOYER PAR MAIL À CETTE ADRESSE: location@jppimmobilier.com

Origine contact :

DOSSIER DE CANDIDATURE

Je soussigné.....

Tél : E-mail :

M'engage à louer le bien sis :

.....

.....

Avec : garage - parking - box - cave

À compter du pour une période de an(s) avec possibilité de résiliation avec mois de préavis.

Le présent dossier de candidature ne sera examiné par l'agence qu'après réception de la totalité des pièces justificatives concernant le(s) locataire(s) et le(s) garant(s).

En cas de validation de la location du bien ci-dessus désigné, celle-ci est garantie sous réserve que :
1 – le précédent locataire qui a donné son préavis de départ pour le ait effectivement quitté les lieux.

2 – les travaux éventuels aient été effectués à la date de prise d'effet du bail. Dans le cas contraire, un report d'entrée dans les lieux devra être envisagé. Toutefois, si le futur locataire souhaite entrer dans les lieux avant la réalisation des travaux, celui-ci s'engage à en supporter les gênes éventuelles sans pouvoir se prévaloir de quelque préjudice que ce soit.

3 – l'attestation d'assurance du logement, le règlement (loyer, caution, honoraires), l'original du bail signé par toutes les parties et ses annexes et l'original de l' (des) engagement(s) de caution solidaire le cas échéant soient en possession de l'agence avant l'entrée dans les lieux.

4 – il appartient au futur locataire de souscrire aux abonnements nécessaires à la location du bien (électricité, gaz, internet ...).

MONTANT À PAYER LORS DE L'ENTRÉE DANS LES LIEUX

LOYER MENSUEL EN PRINCIPAL

PROVISIONS SUR CHARGES

MENSUALISATION T.O.M

TOTAL LOYER CHARGES COMPRISES

DÉPÔT DE GARANTIE

HONORAIRES DE LOCATION TTC

Fait à Montpellier le

Le preneur « lu et approuvé »

L'agence « lu et approuvé »

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié

- **Dossier de candidature complété**
- **Copie de la carte d'identité ou du passeport ou du titre de séjour en cours de validité**

- **Si vous êtes actuellement locataire** : l'original de la dernière quittance de loyer daté et signé par le bailleur ou son représentant, indiquant que vous êtes à jour de vos loyers **et** la copie de votre bail.
- **Si vous êtes actuellement propriétaire** : copie de la taxe foncière 2022 – toutes les pages
 - **Si vous êtes actuellement hébergé** : l'original de l'attestation d'hébergement à titre gratuit, établie par l'hébergeant, datée et signée.
 - **Si vous êtes étudiant** :
 - Copie carte étudiant et ou certificat inscription année à venir

- **Si vous êtes salarié** :
 - Copie des 3 derniers bulletins de salaire
 - Une attestation originale de moins d'un mois établie par l'employeur datée, signée, tamponnée, IDENTIQUE ET CONFORME AU MODÈLE JOINT.
Pour les personnes fonctionnaires d'état : copie de l'arrêté de nomination ou de la titularisation.
 - Copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 **et / ou** pour toute candidature déposée d'avril à septembre copie de la déclaration des revenus 2022 (pré-remplie).
 - Pour les gérants salariés : copie du contrat de travail, un extrait k-bis de moins d'un mois et copie des 2 derniers comptes d'exploitation de la société

- **Si vous êtes retraité** :
 - Copie des notifications des caisses de retraite indiquant le montant des revenus à déclarer aux impôts pour l'année 2021.
 - Copie de l'avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 **et / ou** pour toute candidature déposée d'avril à septembre copie de la déclaration des revenus 2022 (pré-remplie)

- **Si vous exercez une profession libérale** :
 - Copie des avis d'imposition 2022 sur revenus 2021, 2021 sur revenus 2020, et 2020 sur revenus 2019 **et / ou** pour toute candidature déposée de mai à octobre copie de la déclaration des revenus 2022 (pré-remplie).
 - Copie de l'avis d'inscription au répertoire des métiers ou copie de la carte professionnelle en cours de validité.

- **Si vous exercez une profession non-salariée** :
 - Copie des avis d'imposition 2022 sur revenus 2021, 2021 sur revenus 2020, et 2020 sur revenus 2019 **et / ou** pour toute candidature déposée de mai à octobre copie de la déclaration des revenus 2022 (pré-remplie).
 - Un R.I.B de la société
 - Copie des comptes de résultat simplifié (les 2 derniers exercices)
 - Copie des bilans simplifiés (les 2 derniers exercices)
 - Copie de l'avis d'inscription au registre du commerce ou un extrait k-bis de moins d'un mois